

Private equity : Bpifrance lance un nouveau fonds accessible aux particuliers



© 2024 Les Echos Publishing

Bpifrance, la banque publique d'investissement, vient d'annoncer le lancement d'un nouveau fonds de capital-investissement. Baptisé « Bpifrance entreprises 3 », l'objectif de ce fonds est d'attirer les capitaux des particuliers pour aider au financement des entreprises principalement françaises et européennes non cotées.

En pratique, le fonds (FCPR), dont le ticket d'entrée est fixé à 500 €, investira directement dans un portefeuille d'environ 76 fonds de capital-investissement, gérés par des sociétés de gestion autres que Bpifrance Investissement, et indirectement dans 1 200 sociétés non cotées en bourse.

Précision : ce fonds d'investissement peut être logé dans un compte-titres, un PEA, une assurance-vie, un contrat de capitalisation ou un Plan d'épargne retraite individuel ou collectif.

Point important, selon Bpifrance, l'horizon de maturité du fonds est fixé à 7 ans (prorogeable de 3 années) et l'objectif de rendement annuel net est fixé entre 8 et 10 %. Attention toutefois, cet objectif de rendement n'est pas garanti et ne constitue qu'un objectif de gestion. Le fonds Bpifrance entreprises 3 présente notamment un risque de perte en

capital, les investisseurs pouvant perdre totalement ou partiellement les montants investis, sans recours possible contre Bpifrance Investissement.

Afin de faciliter son accès, la souscription au fonds Bpifrance entreprises 3 est possible sur [une plate-forme internet sécurisée](#). Un fonds qui est également accessible par le biais de certains établissements bancaires, assureurs et conseillers en gestion de patrimoine.

Le fonds est ouvert à la souscription pendant 12 mois à compter du 19 septembre 2024.

© 2024 Les Echos Publishing